

REUSSIR LA REPRISE AVEC LES SALARIES DE L'ENTREPRISE

S'engager dans une démarche de reprise d'entreprise mêle intimement des enjeux personnels et des enjeux professionnels. Le repreneur a besoin de clarifier son positionnement et de faciliter l'émergence des ressources humaines et potentiels des salariés de l'entreprise pour réussir.

Une action répondant à 5 problématiques du repreneur :

- Comment intégrer la dimension humaine dans un projet de reprise ?
- Comment construire son plan d'action en tenant compte des spécificités des salariés ?
- Comment repérer les personnes ressources ?
- Comment faire émerger les potentiels des salariés ?
- Quels modes de communication adopter pour associer les salariés à mon projet?

Les avantages de cette formation :

- **Aider** le repreneur à bien prendre en main sa fonction, en mesurer les enjeux, identifier les actions à mener pour créer ou renforcer sa légitimité.
- **Apporter** des contenus, méthodes et outils en conduite de projet et gestion des ressources humaines
- **Identifier** les personnes ressources et le réseau sur lequel le repreneur pourra s'appuyer
- **Réaliser** une analyse/diagnostic de la dimension Ressources Humaines de l'entreprise et construire un plan d'adaptation des emplois et des compétences cohérent avec le projet de reprise, en intégrant des actions à destination des salariés de plus de 45 ans, des femmes et des jeunes.
- **Construire** une politique de communication interne et externe favorisant le développement de pratiques en réseau.
- **Identifier** les indicateurs qui permettront aux repreneurs de mesurer les progrès réalisés.

Programme :

- Auto-diagnostic par le repreneur de sa situation et de celle de l'entreprise par rapport à son projet de reprise. (réalisé en préalable aux journées de formation collective inter-entreprises)
 - Formation collective inter-entreprise (2 jours)
 - Contexte stratégique de la reprise
 - Méthodes de gestion de projet
 - Outils de GRH et de GPEC
 - Composantes de la dimension RH, égalité des chances et diversité.
 - Plan de communication interne et externe
- } Analyse par les repreneurs de la dimension RH dans leur entreprise : Situation des emplois et compétences actuelles et orientations souhaitées et prévisibles à moyen terme.
- Construction d'un plan d'adaptation des emplois et des compétences (en formation individualisée, au sein de l'entreprise)

- Assistance téléphonique post-formation
- Retour d'expérience avec restitution au groupe des plans d'action, faits marquants et résultats. Identification des bonnes pratiques (1 jour en formation collective inter-entreprises)

Modalités :

Durée :

- 3 journées de formation inter entreprises.
- 1 journée d'entretien en entreprise pour définir un plan d'action et une stratégie de communication aux salariés.

Dates et lieux:

- Les deux premières journées collectives : en octobre 2006, à Caen
- La journée en entreprise : en novembre 2006 dans chaque entreprise
- La troisième journée collective pour le retour d'expérience : Décembre 2006, à Caen.

Intervenant :

- Cabinet SYNTHESE ACTION.

Cible :

- Dirigeants de PME ¹

Coût :

- Coût global : 1 407 € HT, (coût indicatif calculé sur la base d'un groupe de 8 participants).
- 50% de ces coûts pourront être pris en charge grâce à une subvention du Conseil Régional de Basse Normandie et du F.S.E co-financeurs de cette action dans le cadre du projet expérimental Equal, intitulé « ATTRACTIVITE - ANTICIPATION »² porté par l'AGEFOS-PME.

Inscription :

- Pour participer à cette action, prenez contact avec votre conseiller OPCA ou demandez le bulletin d'inscription auprès de Muriel DUPUIS (mdupuis@agefos-pme.com).

¹ Cette action faisant partie d'un projet co-financé par le F.S.E et destiné à professionnaliser les PME Bas-Normandes, pour renforcer leur attractivité et assurer leur pérennité, seules les entreprises répondant à la définition européenne des PME peuvent y participer (entreprises de moins de 250 salariés ou appartenant à un groupe dont l'ensemble des entités totalise moins de 250 salariés, et un CA inférieur à 40 M€).

Les dirigeants non salariés ne peuvent bénéficier des subventions publiques liées à ce projet. Ils doivent faire une demande de prise en charge auprès de l'AGEFOS-PME.

² Le projet « ATTRACTIVITE – ANTICIPATION » a été conçu par plusieurs partenaires régionaux qui se sont associés à l'AGEFOS-PME : la DAFCO (réseau des GRETA), l'AREF-BTP, UNIFAF, le FONGECIF, la CGPME et l'ANACT et a pour objectif d'expérimenter et de valider des actions de conseil et de formation pour aider les PME Bas Normandes à faire face aux enjeux liés au choc démographique.